

PEDIBUS LES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS

- Fiche d'identification de l'enfant pour la sortie d'école -

Nom :

Prénom :

Email :

Téléphones :

Date de naissance :

Ecole fréquentée :

Classe fréquentée :

PHOTO OBLIGATOIRE

Tu as le droit de
- Sourire
- Tirer la langue
- Faire une grimace

Merci d'entourer ou cocher votre école

☐ **Ecole BUFFON**

Lundi et jeudi 16h30 // Mardi et Vendredi 15h00

☐ **Ecole BROSSOLETTE**

Lundi et jeudi 16h30 // Mardi et Vendredi 15h00

☐ **Ecole ARBALETE**

Lundi et jeudi 16h30 // Mardi et Vendredi 15h00

☐ **Ecole EPEE DE BOIS**

Lundi et jeudi 16h30 // Mardi et Vendredi 15h00

☐ **Ecole SŒUR ROSALIE**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 16h30

☐ **Ecole SAINT MARCEL**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 16h30

Je soussigné (e) autorise mon enfant
à venir et participer aux activités de l'accueil de loisirs de 15h00 ou 16h30 jusqu'à 19h00 et autorise les
animateurs de la Maison des Jeunes de Saint Médard à le récupérer à la sortie de l'école les jours suivants :
A être accompagné au catéchisme organisé par la Paroisse Saint Médard.

le mardi ou le jeudi de 17h00 à 18h15

OUI le Mardi ☐

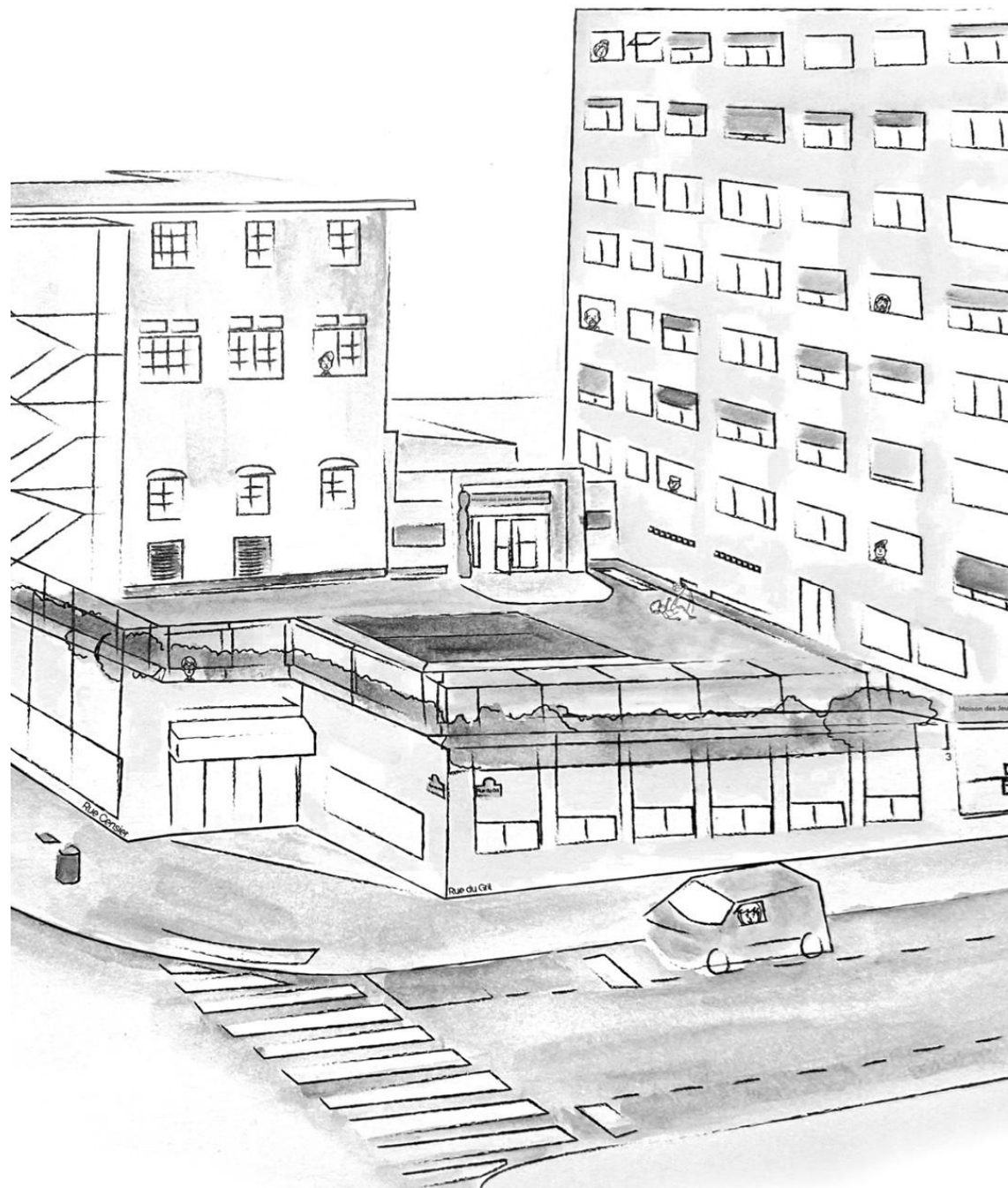
OUI le Jeudi ☐

NON ☐

Si votre enfant est absent, merci de nous prévenir par mail au plus tard le jour même avant 14h00

Date : / / Signature :

Tu peux te dessiner arrivant à la Maison des Jeunes avec tes animateurs



Cette fiche est valable toute l'année, ce n'est pas la peine de la redonner à chaque trimestre
sauf si votre enfant vous en fait la demande, il pourra ainsi vous expliquer son utilité.

PÉDIBUS INSCRIPTION DU MARDI | SEPTEMBRE AU VENDREDI | 8 DECEMBRE 2026 INCLUS

Pour valider l'inscription de votre enfant à l'accueil de loisirs de la MJSM, merci de nous transmettre votre règlement. Si votre enfant vient régulièrement, nous acceptons plusieurs règlements. En cas de difficultés financière, n'hésitez pas à nous contacter ou à nous retourner ce document en main propre afin que nous en discussions. Nous pouvons, si besoin, éditer des devis et des factures pour vos dossiers de demandes d'aides ou vos CE.

Participation financière jusqu'au 31/12/2026 : **5,50€** par enfant pour un pédibus (demi-journée)

Pour les enfants qui vont **au catéchisme, c'est 5€.**

Merci de cocher les jours de présence.

Vous souhaitez inscrire votre enfant pour toute l'année 2026-2027 ? (Seulement si cela est récurrent)

OUI ☐ NON ☐

Dans ce cas, les jours choisis seront reportés automatiquement sur le trimestre suivant (il ne manquera que le paiement)

Septembre

☐ Lundi 7	☐ Mardi 1	☐ Jeudi 3	☐ Vendredi 4
☐ Lundi 14	☐ Mardi 8	☐ Jeudi 10	☐ Vendredi 11
☐ Lundi 21	☐ Mardi 15	☐ Jeudi 17	☐ Vendredi 18
☐ Lundi 28	☐ Mardi 22	☐ Jeudi 24	☐ Vendredi 25
	☐ Mardi 29		

Octobre

☐ Lundi 5	☐ Mardi 6	☐ Jeudi 1	☐ Vendredi 2
☐ Lundi 12	☐ Mardi 13	☐ Jeudi 8	☐ Vendredi 9
		☐ Jeudi 15	☐ Vendredi 16

Novembre

☐ Lundi 2	☐ Mardi 3	☐ Jeudi 5	☐ Vendredi 6
☐ Lundi 9	☐ Mardi 10	☐ Jeudi 12	☐ Vendredi 13
☐ Lundi 16	☐ Mardi 17	☐ Jeudi 19	☐ Vendredi 20
☐ Lundi 23	☐ Mardi 24	☐ Jeudi 26	☐ Vendredi 27
☐ Lundi 30			

Décembre

☐ Lundi 7	☐ Mardi 1	☐ Jeudi 3	☐ Vendredi 4
☐ Lundi 14	☐ Mardi 8	☐ Jeudi 10	☐ Vendredi 11
	☐ Mardi 15	☐ Jeudi 17	☐ Vendredi 18

Total de journées : Soit €

5,50 €
LE PÉDIBUS



POUR LE PEDIBUS DU CATECHISME

Les enfants inscrits au catéchisme après avoir goûté, sont accompagnés par les animateurs à la paroisse le mardi ou le jeudi à 17h. Et peuvent être ramenés à la maison des jeunes dès la fin du catéchisme si vous le souhaitez.

Souhaitez-vous que nous amenions votre enfant au catéchisme ? (5 € le Pédibus)

OUI le MARDI ☐ OUI le JEUDI ☐ NON ☐

Vous pouvez régler pour toute l'année scolaire (soit pour tous les mardis, soit pour tous les jeudis du catéchisme), pour un total de **160€** (en plusieurs chèques si besoin). Cela comprend 32 trajets au total (du 15 septembre 2026 au 17 juin 2027). Vos enfants peuvent être récupérés pédibus (**5,5€**) dès le 1^{er} septembre jusqu'à fin juin, il suffit de cocher les jours concernés.

Information :

Nous fournissons le Goûter - Pour le plein de vitamines, nous proposons désormais des fruits de saison (pommes, abricots et autres variétés selon les arrivages).

Les enfants de petite section doivent être autonome au goûter, aux toilettes (enlever son pantalon et le remettre, savoir s'essuyer, et être capable de savoir quand aller aux toilettes).

Nos animateurs accompagneront vos enfants dans toutes les étapes de l'après-midi. La fermeture se fait à **19h00**. Les animateurs terminent leur travail à 19h00. En cas de retard, merci de nous prévenir au **01 43 31 44 84**

Bien vivre sa journée à l'accueil de loisirs de la Maison des Jeunes de Saint-Médard, c'est d'abord venir avec son plus beau sourire. C'est aussi apporter sa bonne humeur, cette énergie positive qui rend chaque moment plus agréable. C'est arriver avec l'envie de s'amuser et de créer des souvenirs. C'est accepter de s'ouvrir aux autres et de participer à la vie du groupe avec enthousiasme.

Je paye par carte ☐ Je paye par chèque ☐ à l'ordre des "**Jeunes de saint Médard**"

Nom de ou des enfant (s) :

Prénom de ou des enfants (s) :

Ecole et Classe de ou des enfant (s) :

Date : / / Signature :

PEDIBUS MERCREDI

- Fiche d'identification de l'enfant pour la sortie d'école -

Nom :

Prénom :

E-mail :

Téléphones :

Date de naissance :

Ecole fréquentée :

Classe fréquentée :

PHOTO OBLIGATOIRE

Tu as le droit de
- Sourire
- Tirer la langue
- Faire une grimace

Merci d'entourer ou cocher votre école

☐ Ecole BUFFON
13h30

☐ Ecole BROSOLETTTE
13h20

☐ Ecole EPEE DE BOIS
13h20

Je soussigné (e) Autorise mon enfant.....

À venir et participer aux activités de l'accueil de loisirs de 13h30 à 19h00 et autorise les animateurs de la Maison des Jeunes de Saint Médard à le récupérer à la sortie de l'école les mercredis :

Maternelle ☐
(Buffon et Epee de Bois)

Primaire ☐

Si votre enfant est absent, merci de nous prévenir par mail au plus tard le jour même **avant 10h00**

Date : / /

Signature :

